

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messenger suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 4

Artikel: La visite de Monsieur l'Ambassadeur aux colonies de la Côte d'Azur

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VISITE DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR AUX COLONIES DE LA CÔTE D'AZUR



Au cours de la dernière semaine de mars, M. l'Ambassadeur de Suisse en France, accompagné de Mme Micheli et de M. Senger, Conseiller Commercial de l'Ambassade, effectuait vers la Côte d'Azur un déplacement qui aurait pu être enchanteur, si le soleil n'avait boudé de bout en bout.

Arrivé à Nice le 24 mars, M. l'Ambassadeur prenait aussitôt contact avec M. J. Birchler, Consul de Suisse à Nice.

Dès le lendemain, il commençait ses visites protocolaires, alternant avec deux excursions rituelles, la visite d'une grande fabrique de parfums de Grasse et celle d'une célèbre roseraie d'Antibes. Avec la courtoisie qui est de règle dans ces établissements, un parfum de choix et des fleurs superbes étaient offerts à Mme Micheli.

M. Micheli était successivement l'hôte de M. le Préfet des Alpes-Maritimes et de Mme Moatti, du premier adjoint au Maire de Nice et de Mme Lépine, en l'absence de M. le Maire de Nice, retenu à Paris par les devoirs de son mandat de député des Alpes-Maritimes,

et, à Monaco, de leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse de Monaco.

Toujours accompagné de Mme Micheli, de M. Senger et de M. et Mme Birchler, il assistait également à une prestigieuse conférence de notre compatriote Denis de Rougemont, placée sous la présidence, au Centre Universitaire Méditerranéen, qui possède, on l'ignore peut-être, une chaire C.-F. Ramuz, fondée il y a quelques années en hommage à la contribution des écrivains suisses aux lettres françaises. Et, enfin, à une brillante réception donnée en son honneur par la Ville de Nice dans les grandioses salons de la Villa Masséna, réception au cours de laquelle M. le Doyen Lépine, premier adjoint au Maire et notre Ambassadeur, firent assaut de courtoisie et d'éloquence, chacun louant les mérites de l'autre pays.

N'est-il pas superflu d'ajouter que M. l'Ambassadeur trouva partout un accueil flatteur, dans la déférente cordialité due au représentant d'un pays depuis si longtemps et si sincèrement ami de la France ?

Le but du voyage de M. Micheli étant la visite aux Sociétés Suisses de la région, un dîner était donné en son honneur dans les salons de la Maison Suisse de Nice, propriété de nos trois sociétés de cette ville.

A ce dîner, qui fut servi aux bougies, assistaient, aux côtés de M. et Mme Micheli, de M. Senger et de M. et Mme Birchler, les présidents d'honneur et les présidents en exercice de toutes les sociétés suisses de Nice, de Cannes, d'Antibes-Juan-les-Pins, de Menton et de Monaco, en tout une trentaine de convives. Au champagne, M. Birchler, Consul, portait un toast délicat à la santé de nos hôtes, les assurant de la joie profonde que leur visite procurait à toute la colonie.

Une réception, à laquelle toute la colonie avait été conviée, se déroulait ensuite dans la salle des fêtes de cette même Maison Suisse.

Après que M. l'Ambassadeur eut été solennellement introduit, au chant de l'hymne national, et que la Chorale mixte se fut fait entendre sous la direction de Mlle L. Hohl, dans deux chœurs de circonstance, M. Louis Fontaine, doyen des présidents, saluait, au nom de tous, M. l'Ambassadeur, Mme Micheli et M. Senger.

Il félicitait tout d'abord M. Micheli du choix du Conseil Fédéral le revêtant, le premier, du titre retrouvé d'Ambassadeur de Suisse, et lui donnait un bref aperçu de l'histoire et de la vie des Sociétés suisses de la région, en l'assurant de leur loyalisme et de leur profond attachement à notre patrie et à ses institutions.

Trois gracieuses jeunes filles remettaient ensuite à Mme Micheli les gerbes apportées à son intention et une

gentille poupée niçoise, au pimpant costume et aux joues bien roses, pour perpétuer le souvenir de ce voyage.

M. l'Ambassadeur, prenant alors la parole, exprimait sa satisfaction de se trouver au sein d'une colonie si admirablement unie. Il avait l'amabilité d'expliquer à ceux qui les ignoraient les rouages complexes d'une ambassade et les services si variés qu'elle est en mesure de rendre. Il terminait en assurant la colonie de sa sollicitude, de celle du Gouvernement helvétique, et de l'affection que la Suisse tout entière garde à ses fils émigrés.

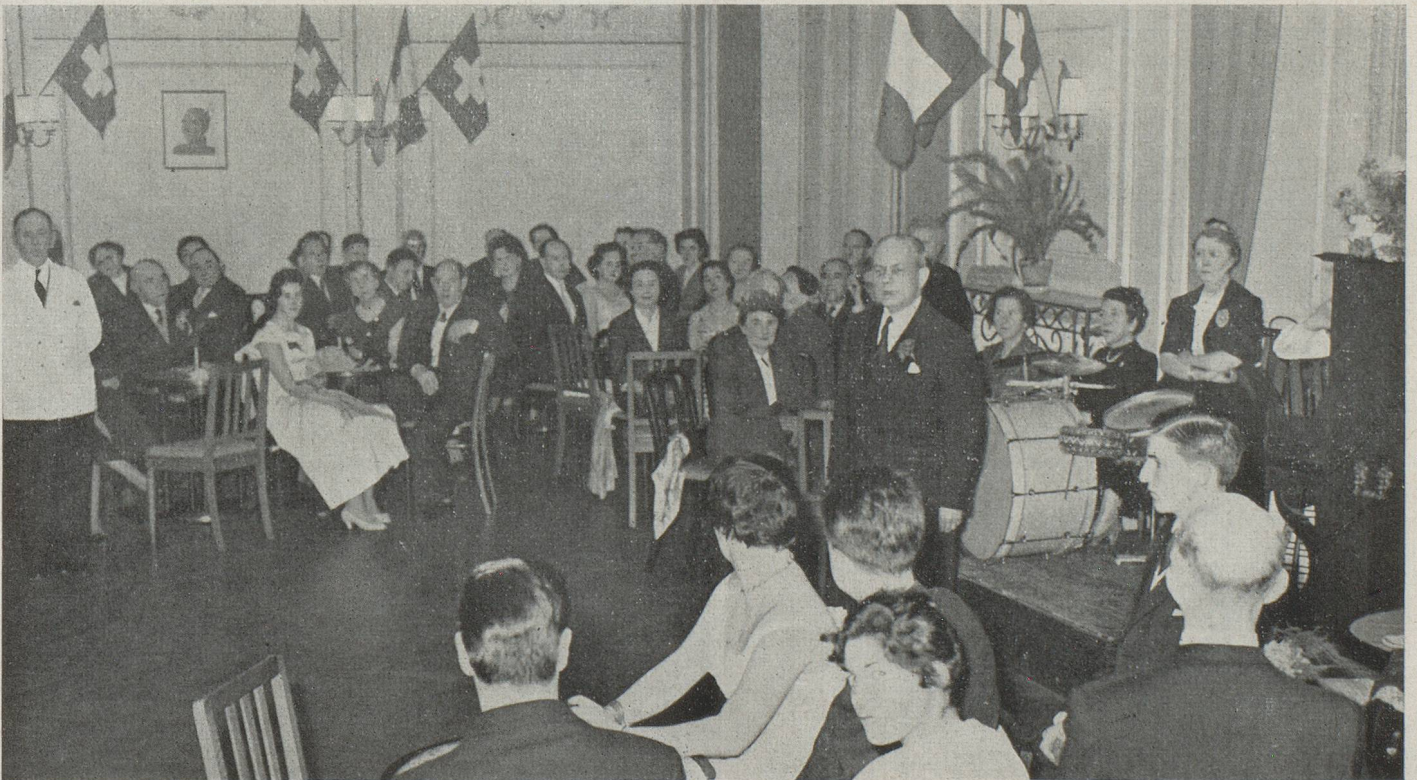
Le discours de M. Fontaine plut par son ton de familiarité respectueuse qu'autorisait une présidence de 28 années ; celui de M. l'Ambassadeur séduisit par son élégance, sa clarté et sa simplicité voulue.

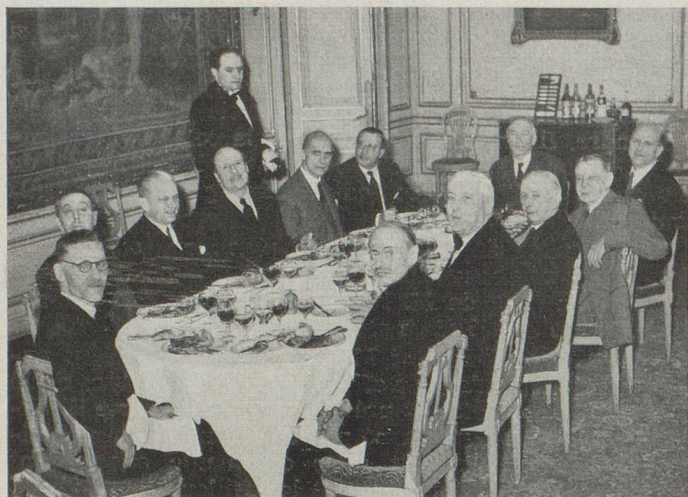
M. et Mme Micheli et M. Senger s'entretenaient ensuite de la façon la plus affable avec les membres de la Colonie, qui leur étaient présentés par M. et Mme Birchler, et un bal animé, mené par un joyeux orchestre niçois-gruyérien, terminait cette charmante soirée, dont tous les assistants conserveront le meilleur souvenir.

Qu'il nous soit permis de traduire, pour conclure, un vœu unanime : que nos hôtes d'un soir, dont la simplicité et le charme ont conquis tous les cœurs, veuillent bien ne pas nous faire attendre trop longtemps une nouvelle visite. Nous savons que le voyage est long et compliqué, mais ils retrouveront ici tant de chaleur, tant de sourires, qu'il leur paraîtra peut-être moins pénible.

X.

Photos Pouillet.





Un déjeuner intime a été offert récemment, au Cercle Interallié, par le Comité Directeur, en l'honneur de M. Gonzague de Reynold, Professeur à l'Université de Fribourg.

Assistaient à ce déjeuner, présidé par le Prince J.-L. de Faucigny-Lucinge, Président de l'Union Interalliée ; S.E. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse ; M. Bernard Barbey, Ministre plénipotentiaire, Conseiller culturel de l'Ambassade ; MM. André Siegfried, Jacques de Lacretelle et Daniel-Rops, de l'Académie Française ; M. le Duc de Brissac ; M. René Roux ; M. Jean Knecht, du journal « Le Monde » ; et MM. Michel Homolle et J.-H. Adam, du Comité Directeur du Cercle Interallié.

M. Gonzague de Reynold a fait ensuite au Cercle une conférence très applaudie sur le sujet : « De la Suisse Fédérale à l'Europe Unie », dont nous avons publié un compte rendu dans notre numéro de mars.

TIR FÉDÉRAL A BIENNE

Le chef du Concours d'honneur des sections de Tireurs suisses à l'étranger nous demande de faire connaître aux tireurs suisses isolés les précisions suivantes concernant le Tir fédéral à Bienne :

Tir fédéral	2-21 juillet
Journée de tir des sections suisses à l'étranger	6 juillet
Journée officielle des Suisses à l'étranger	7 juillet
Journée officielle du Tir fédéral	8 juillet

M. H. Schaeren, 27, rue du Faucon, Bienne, se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements complémentaires.

N. B. — Pour les tireurs suisses de la région parisienne, M. F. Meyer, 80, boulevard Carnot, Le Vésinet (Seine-et-Oise), se fera un plaisir de les renseigner.

MEMENTO : DON D'HONNEUR

Des listes de souscription circuleront dans toutes les Sociétés suisses de Paris.

Les dons pourront être adressés, en outre, en spécifiant bien : « Don d'honneur Bienne », au Président de la Société suisse de Tir de Paris, M. F. Meyer, 80, boulevard Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.), ou au C.C.P. du « Messager Suisse de Paris » : C.C.P. 12273-27.

LA VIE DE LA COLONIE CERCLE COMMERCIAL SUISSE

Allocution prononcée par
à l'occasion du banquet

EXTRAIT

Nous fêtons ce soir le 77^e anniversaire de la fondation du Cercle Commercial Suisse, sous la présidence d'honneur de M. l'Ambassadeur Micheli, qui nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir être parmi nous ce soir. M. le Premier Conseiller d'Ambassade Keller le remplace. Nous sommes heureux qu'il soit des nôtres. Nous présentons à Mme Keller nos respectueux hommages et nous la prions d'accepter ces quelques fleurs.

Nous avons le grand plaisir d'avoir parmi nous M. le Colonel Musy, Attaché militaire de l'Ambassade, M. Jorin, Président de la Société Immobilière Suisse, MM. les Présidents de plusieurs sociétés suisses de Paris, M. Guérard, Directeur de la Sécurité Sociale de la Région parisienne, et Mme, M. Delpeint, Sous-Chef du 9^e Bureau du Ministère du Travail. Nous saluons parmi nos convives de fidèles membres de notre association.

Nous adressons une amicale pensée à nos vétérans : M. Zollog, sociétaire depuis 72 ans, M. Louis Marmet, M. Félix Gerber, membre d'honneur, M. Robert Schmid, membre bienfaiteur.

Voici quelques renseignements sur les activités de notre Association pendant l'exercice écoulé :

L'activité principale est l'école. Le Cercle accueille des compatriotes désireux de parfaire leurs connaissances professionnelles et linguistiques. Les cours du soir : langues, comptabilité, sténographie, fréquentés par des Suisses et des Français, ont été suivis par 205 élèves contre 241 en 1956, répartis en deux cycles.

L'école du jour, créée à l'intention de nos compatriotes de langue allemande et italienne, nous donnait il y a un an encore beaucoup de soucis. Nous devons même envisager sa fermeture, à moins de recevoir une aide financière extraordinaire. L'appel lancé en Suisse au début de l'année en sa faveur par un Comité de Patronage, présidé par le Conseiller National M. Schmid-Ruedin, et avec l'appui de M. le Conseiller Fédéral Hohlenstein, a été entendu. L'action a rapporté 53.000 fr. s. Nous avons d'abord réduit le déficit du compte de l'école des deux dernières années.

Maintenant, nous devons rendre notre école accueillante en modernisant l'installation, qui date de 25 ans. Nous commencerons au printemps.

La question de la brasserie, que vous connaissez tous, rentre dans nos préoccupations. L'étudiant qui vient de Suisse, les membres des sociétés suisses de Paris, doivent pouvoir y trouver un lieu agréable de détente. Souhaitons que les nouvelles tentatives actuellement entreprises réussissent.

La deuxième phase de notre plan de campagne est le recrutement d'un nombre suffisant d'étudiants pour permettre une exploitation normale et saine de l'école.